



Projet pédagogique

ALAE Jean Jacques Rousseau
2021-2022

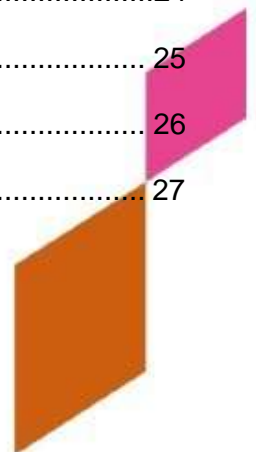
UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF AU
CŒUR DES
TERRITOIRES





SOMMAIRE

Fédération Léo Lagrange, qui sommes- nous ?	3
Présentation de la structure	5
Description de la structure	6
Modalités de fonctionnement	7
Description des différents temps	8
Les objectifs éducatifs.....	12
Projet éducatif de la ville de Perpignan	12
Projet éducatif de Léo Lagrange	14
Les intentions pédagogiques	15
Les partenaires	18
Rôles et missions de l'équipe pédagogique	19
Rôle du directeur	19
Rôle de l'animateur	20
Équipe d'animation	22
Le cadre.....	23
L'évaluation.....	24
Enfants en situation de handicap	25
La place des familles.	26
Santé & protocole sanitaire	27





Fédération Léo Lagrange

Qui sommes-nous ?



La Fédération Léo Lagrange, association loi 1901, porte un projet d'intérêt général et fonctionne démocratiquement. A but non lucratif, ce sont des bénévoles qui animent son conseil d'administration. Ce dernier donne les grandes orientations de l'association qui sont concrétisées par les équipes professionnelles au quotidien. Ce fonctionnement inscrit la Fédération Léo Lagrange dans l'économie sociale, modèle où l'économie est au service de l'homme et de son environnement. Tous les produits réalisés sont intégralement réinvestis dans l'activité de l'association.

Notre histoire

De la création des premiers « Clubs Léo » à travers la France des années 50 à la Fédération du 21^e siècle, l'évolution de l'association est considérable : professionnalisation du secteur de l'animation dans les années 60, développement des actions dans le secteur de l'insertion pour combattre les exclusions, etc. La Fédération n'a jamais perdu de vue le message de Léo Lagrange, réaffirmant sans cesse, au travers de ses actions, son combat pour une société plus tolérante, plus juste, plus responsable.

Notre identité

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange intervient dans les champs de la petite enfance, de l'animation et de la formation professionnelle et accompagne les acteurs publics dans la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion. A travers les compétences de ses 5 500 salariés, elle a ainsi l'ambition de donner à tous les moyens de s'épanouir tout au long de la vie.

Notre engagement

Pour la Fédération Léo Lagrange, l'éducation populaire est un engagement qui implique de donner les moyens à tous, tout au long de la vie, de s'épanouir et de vivre pleinement sa citoyenneté :

- Disposer des moyens de se former tout au long de la vie
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des activités et des loisirs de qualité
- Favoriser l'échange culturel et la mixité sociale
- Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'expression citoyenne



Notre manifeste

A l'occasion de son 27e Congrès, la Fédération Léo Lagrange a solennellement adopté son manifeste « Nous demain ! Pour un progrès durable et partagé. » Voté par les 450 délégué.e.s présent.e.s, ce manifeste signe l'aboutissement d'une réflexion collaborative de deux ans et l'affirmation des valeurs qui sont chères à la Fédération Léo Lagrange dans un environnement inédit.

Éducation ! Innovation ! Mobilisation !

Tels sont les trois mots-clés structurants du Manifeste. Ce nouveau texte fondateur a pour ambition de décrire le regard que porte la Fédération Léo Lagrange sur le monde d'aujourd'hui. Il expose aussi le référentiel de valeurs tel que le mouvement souhaite le mettre en œuvre.

En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération Léo Lagrange a l'ambition à travers chacune de ses actions, de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout, l'intérêt pour les autres.

Avec son projet éducatif, Léo Lagrange se propose d'offrir à tous les publics matière à rencontres, à échanges, à investissement personnel et collectif. Ce temps constitue l'une des meilleures opportunités de rééquilibrer les chances, retisser des liens et faire de la diversité une force.

Tous les publics sont concernés et ce, dès la petite enfance :

- Proposer des supports éducatifs : mettre les activités au service du développement personnel.
- Répondre à un besoin social : intervenir pour redynamiser un quartier, favoriser l'insertion, soutenir la parentalité...
- Allier plaisir, découverte et vie collective : faciliter la prise de responsabilités.
- Privilégier la dimension interculturelle : favoriser la découverte de l'autre et l'ouverture d'esprit.
- Initier à la prise de responsabilité : privilégier la gestion participative des activités et l'implication citoyenne (conseils d'usagers, comités de quartiers et commissions extra-municipales, conseils éducatifs ou comités communaux de prévention de la délinquance)
- Proposer une pédagogie active : chacun est « acteur de sa découverte »

Nos axes éducatifs

La défense des 6 valeurs fondamentales :

- L'égalité
- La liberté
- La fraternité
- La participation de tous
- La justice sociale
- La laïcité

L'expérience de toutes les mixités : sociale, culturelle, générationnelle, mixité des genres.

L'utilisation de 4 leviers d'action majeurs : investir le temps libre pour grandir et s'émanciper, développer les capacités à penser le monde, éduquer et former tout au long de la vie et accompagner les initiatives et les projets.





Présentation de la structure

Le territoire de vie de la structure

L'école J.J Rousseau est située au 12 rue Courteline dans le quartier de la gare, secteur ouest de Perpignan. Le quartier est limitrophe des quartiers du centre-ville, de Saint Martin et de Saint Assisclé. La mixité est importante que cela soit de la population, des cultures, des situations sociales ou économiques Une partie de de la population est en forte difficulté sociale (chômage, allocations liées à la précarités) (diagnostic territoire mairie, INSEE).



Le quartier fait partie du dispositif « programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés » (PNRQAD) qui a pour principaux objectifs :

- Rendre le quartier attractif et maintenir la diversité sociale
- Améliorer le confort des logements et réhabiliter les logements anciens
- Aménager des espaces publics et inciter au réinvestissement commercial et artisanal
- Restructurer l'école J.J Rousseau

L'école élémentaire Jean Jacques Rousseau accueille environ 160 enfants dont environ 70 enfants sur le temps méridien et une quarantaine d'enfants en garderie du soir. La mixité est totalement respectée puisqu'on ne dénombre pas une majorité distincte de filles ou de garçons.

En 2017, l'école Jean Jacques Rousseau est en dispositif « REP » permettant ainsi d'améliorer l'accueil des enfants. Ce dispositif permet de :

- Garantir l'acquisition de « lire, écrire et parler » et l'enseignement des compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
- Une école bienveillante et exigeante
- La mise en place d'une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- D'accompagner, de soutenir et de former les personnels
- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

La particularité de l'école élémentaire Jean Jacques Rousseau est de disposer d'une classe primo-arrivant qui offre la possibilité d'accueillir les enfants de parents immigrants qui ne parlent pas ou très peu la langue française. Un dispositif d'aide pour une meilleure intégration, une remise à niveau et une adaptabilité plus facile du rythme au système scolaire français.



Description de la structure

Les locaux

Les locaux de l'ALAE se situent au rez-de-chaussée dans l'enceinte de l'école élémentaire Jean Jacques Rousseau.

Nous pouvons y retrouver :

- Un bureau pour la direction et les animateurs avec un coin repos pour les enfants
- Une salle d'activité munie de rangements pour le matériel pédagogique
- Un local de rangement pour le matériel sportif
- Une bibliothèque (en attente d'aménagement)
- Une salle de motricité mise à disposition par l'école
- Deux cours extérieures avec préau et un panier de basket
- Deux coins sanitaires
- Un lieu de restauration

La salle de réfectoire est partagée en deux espaces séparés par des paravents mobiles. Un espace réservé pour les enfants de l'école élémentaire et l'autre pour les enfants de l'école maternelle. La restauration est un service de type traditionnel gérée par une entreprise privée. Le menu reste inchangé et commun à toutes les écoles de Perpignan.





Les modalités de fonctionnement

Dans le cadre d'un marché public, depuis la rentrée scolaire 2020, la Ville de Perpignan a confié à l'association Léo Lagrange Méditerranée la gestion des accueils de loisirs, des activités périscolaires situés dans les quartiers nord et ouest de Perpignan. Ainsi l'association est présente quotidiennement dans treize écoles de ce territoire. Durant les périodes périscolaires (mercredis) et extrascolaires Léo Lagrange Méditerranée organise également onze accueils collectifs de mineurs (ACM). Cinq de ces structures s'adressent aux enfants âgés de moins de 6 ans, les cinq autres à ceux de 6 à 12 ans, ainsi qu'une structure mixte accueillant les enfants de 3 à 12 ans.

L'ALAE élémentaire Jean Jacques Rousseau fonctionne sur deux temps forts : le temps méridien et l'accueil du soir. Une formule d'accueil du matin est proposée par la mairie. Le temps de garderie du midi est géré par l'équipe d'animation Léo Lagrange. L'ensemble des enfants inscrits à cette formule de garde peuvent bénéficier de tous les temps d'accueil sans surcoût.

Horaires Temps d'accueil + temps méridien			
Accueil du matin	Garderie du midi	Temps méridien	Accueil du soir
07h45-08h30	11h45-12h30 & 13h30-14h00	11h45-14h00	17h00-18h15

Les tarifs

Les temps périscolaires encadrent les temps scolaires de classe, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils comprennent la restauration scolaire et l'accueil périscolaire, organisé sous forme de garderie ou d'études surveillées. Les tarifs varient selon la composition familiale et le quotient familial.

Organisation COVID : mise en place sur l'ALAE depuis septembre 2020

Temps d'activité

Les constitutions des groupes se font par niveau de classe avec un animateur référent. Ce nouveau fonctionnement permet d'éviter au maximum les brassages entre chaque tranche d'âge. Chaque groupe évolue dans une salle d'activité unique ou dans la cour de l'école lorsque le temps le permet.

Temps libre

Chaque groupe des deux services dispose d'une cour extérieure attitrée pour le temps libre.

Temps de la restauration

Le premier service entre directement à la cantine dès la sonnerie. Et le second service se rejoint dans la salle d'activité de l'ALAE. De ce fait les deux services ne se rencontrent jamais.

Chaque classe dispose d'une table par niveau de classe. Chaque enfant possède une place pré définie qui reste inchangée tout au long de l'année scolaire. L'organisation de la cantine se déroule sous la forme d'un service à table. Ce sont les animateurs qui s'occupent de servir et de débarrasser les tables.





Les tables sont désinfectées après chaque service par le personnel de restauration. Les carafes d'eau et les barquettes de pain sont mises à l'écart pour éviter tout contact. Le lavage des mains se fait avant et après le repas.

Description des différents temps

Temps méridien					
11h45	11h50	12h35	13h35	13h45	13h50
Accueil des enfants + appel par niveau de classe	Temps de cantine pour le 1er service	Temps de cantine pour le 2ème service	Temps libre dans la cour	Retour au calme par groupes + petit moment d'échange	Retour et répartition des enfants dans leurs classes respectives jusqu'à l'arrivée du professeur
	Temps d'activité pour le 2ème service	Temps d'activité pour le 1er service			

Temps des différents accueils	
11h45 – 12h30 & 13h30 - 13h50	17h00 - 18h15
Proposition d'activités à la carte	Temps de devoirs le lundi et le jeudi supervisé par un animateur
	Proposition d'activités à la carte

Le temps méridien

Temps réservé à la restauration, aux projets et activités à la carte. C'est un temps nécessaire qui favorise l'autonomie et la sociabilisation tout en proposant du loisir. L'objectif du temps méridien est de permettre aux enfants qui déjeunent au restaurant scolaire de profiter d'activités culturelles, sportives, scientifiques et ludiques avant ou après le repas et de faire de ce temps un véritable espace pédagogique.

La pause méridienne est un moment de détente et de convivialité. Propice pour les enfants à leur épanouissement et à l'apprentissage de la vie en collectivité autour des principes de citoyenneté, de mixité et de laïcité. Il s'agit, durant ce temps, d'assurer à l'enfant la prise d'un repas équilibré en lien avec ses besoins nutritionnels et un temps d'initiation à la vie collective et à la citoyenneté, dans le respect de son rythme. Il vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants. La pause méridienne est donc un temps éducatif et convivial qui comprend les temps de repas et d'animation.

Les activités proposées se construisent autour des objectifs pédagogiques décidés collectivement par l'équipe, en lien avec le P.E.L. Le projet pédagogique est l'outil de référence qui permet à chacun de comprendre le fonctionnement du temps méridien ainsi que les intentions éducatives liées aux besoins des enfants : la composition de l'équipe, ses objectifs, les différentes missions, l'organisation des différents services, les activités proposées, les règles de vie. Le projet pédagogique intègre aussi une évaluation qui doit permettre de faire des bilans réguliers, d'ajuster si besoin et de continuer à l'améliorer au fil du temps.





Temps du repas

C'est un moment de partages et d'échanges où les enfants se retrouvent entre eux. Le temps du repas dure environ 45 minutes. Une volonté pédagogique afin chacun puisse manger à son rythme et profiter de ce moment de détente et de sociabilisation. Chacun est invité à goûter mais il n'y a pas d'obligation de finir son assiette. Les enfants, selon leur âge, peuvent participer au débarrassage et au service de la table (hors contexte COVID). Le repas est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, d'éducation au partage, etc.). Une valeur pédagogique que nous mettons à l'honneur tout au long de l'année scolaire.

Temps d'activité

Le projet pédagogique du temps méridien est principalement centré sur la valorisation, l'écoute, les besoins et le respect du rythme des enfants selon les tranches d'âges. C'est à partir de ces valeurs, que le planning d'activités est élaboré avant chaque cycle par l'équipe d'animation en cohérence avec le P.E.L. Le planning est affiché sur les deux portes donnant directement à la salle de l'ALAE, ce qui donne la possibilité à chaque enfant de prendre connaissance du programme quotidien.

6 - 8 ans		
Leurs besoins	Leurs possibilités	Propositions d'activités
Besoins physiques <ul style="list-style-type: none">- Se dépenser : sauter, courir, grimper (la force s'accroît)- Se mesurer aux autres (amorces de la compétition) et évaluer ses limites	<ul style="list-style-type: none">- Fatigue rapide- Récupération longue	<ul style="list-style-type: none">- Jeux sportifs avec alternance de temps plus calmes- Grimper, courir, se cacher, sauter- Jeux de construction- Activités manuelles/créatif
Besoins intellectuels <ul style="list-style-type: none">- Comprendre et savoir pourquoi- Rêver- Créer (grande curiosité)- Autonomie	<ul style="list-style-type: none">- Apparition d'une logique (comprendre, écrire, lire, compter, etc.)- Imagination- Difficulté d'attention soutenue	<ul style="list-style-type: none">- Contes, marionnettes - Dessiner, peindre- Découvrir des peuples et pays lointains, la ville, la nature et le monde qui nous entoure
Besoins sociaux et affectifs <ul style="list-style-type: none">- Avoir des responsabilités- S'exprimer, être valorisé- Imiter, s'identifier aux plus grands- S'affirmer, amorces du jeu social (copains et groupes éphémères à objectifs momentanés, groupes segmentaires, différence de sexe)	<ul style="list-style-type: none">- Le groupe prend de l'importance- Fabulation (création de récits imaginaires)- Délation	Jeux d'expression (mimes, théâtre, musique, danse, vidéo...). Se déguiser, se maquiller. Règles du jeu mouvantes, qui peuvent permettre à chacun de s'affirmer et au groupe de rester soudé





8 – 10 ans

Leurs besoins	Leurs possibilités	Propositions d'activités
Besoins physiques <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse, adresse - Besoin de compétition, de faire toujours mieux - Besoin de se dépenser 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'endurance à développer mais récupération rapide - Utilisation du milieu naturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux sportifs / d'adresse - Relais
Besoins intellectuels <ul style="list-style-type: none"> - Besoin de connaissance (découverte faune & flore) - Age du pourquoi ? - Besoin d'imagination - Besoin de créer, de s'exprimer - Imitation du héros 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de compréhension - Imagination - Difficulté à fixer son attention sur un sujet déterminé et durant un temps long 	<ul style="list-style-type: none"> - Musique, expression (mime, déguisements, sketches) - Activités manuelles - Grands jeux à thèmes - Découverte de la nature
Besoins sociaux et affectifs <ul style="list-style-type: none"> - Besoin de s'affirmer, d'avoir des contacts avec les plus grands - Besoin de sécurité et de justice - Agressivité et sensibilité - Vie en bandes - Prise de responsabilités - Formation de la personnalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Nuance du bien et du mal - Organisation de la pensée - Influence (internet / télévision) - Confrontation/opposition avec l'autorité des adultes 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'éveil et de découverte - Jeux par équipe - Activités à caractère inter- individuel

10 – 12 ans

Leurs besoins	Leurs possibilités	Propositions d'activités
Besoins physiques <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse, adresse, résistance, force - Besoin de choisir ses activités - Besoin de se dépenser et d'espace 	<ul style="list-style-type: none"> - Fatigue rapide - Récupération facile - Maladresse 	<ul style="list-style-type: none"> - Grands jeux, jeux sportifs (foot, basket, thèque...) - Activités physiques à règles précises - Sorties
Besoins intellectuels <ul style="list-style-type: none"> - Besoin de savoir, de connaître et prendre des responsabilités - Besoin de discussion, de concertation, de s'affirmer et de se valoriser - Besoin d'indépendance - Besoin d'inventer et de créer 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion - Raisonnement - Esprit critique - Esprit de contradiction - Organisation de jeux, « gestion » du matériel par exemple 	<ul style="list-style-type: none"> - Débats et discussions informels - Jeux d'expression : mimes, théâtre, enquêtes - Activités manuelles avec des techniques spécifiques - Activités individuelles ou en petits groupes (lecture, poésie)
Besoins sociaux et affectifs <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'être considéré comme un adulte - Besoin de confiance - Besoin d'isolement relatif, d'autonomie - Besoin de plaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto-discipline - Instabilité, sensibilité, timidité - Développement de la personnalité - Sensible à la beauté 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'expression - Théâtralisation - Jeux de réflexion et de logique - Jeux et sports collectifs - Jeux de rôle



Le temps libre

Le temps libre est un temps d'animation qui permet aux enfants de se construire avec ses pairs et faire ses propres expériences. Les enfants ont besoin de souffler et de se défouler. Ils ont également besoin de se construire, d'échanger, d'être seuls ou en groupes sans l'animateur mais sous sa vigilance non loin.

La garderie du midi

Très peu fréquentée, cela se chiffre à moins de 8 enfants au quotidien. Généralement les enfants n'y restent que 10 minutes environ, un laps de temps qui ne leur permet pas de participer aux activités dans leur intégralité.

La garderie du soir

L'aide aux devoirs

Une aide aux devoirs encadrée par un animateur référent et pour les enfants les plus en difficultés a été mise en place le mardi et le vendredi. Un choix de jours réfléchis en amont avec l'équipe éducative. En effet, ce sont ces jours où les enfants de CP ont le plus de révisions. Tous les enfants de toutes les classes confondues peuvent en bénéficier. Les autres jours de la semaine, les enfants de CM1 & CM2 ont la possibilité d'effectuer leurs devoirs en semi-autonomie dans une salle réservée. L'aide aux devoirs est une demande forte des parents et une des conditions d'inscription à la garderie du soir car ceux-ci n'ont pas la possibilité d'aider leurs enfants souvent à cause du barrage de la langue.

Les activités

Durant la garderie du soir, les parents ont la possibilité de venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent entre 17h00 et 18h15. Un va et vient continu qui ne permet que de proposer des activités ponctuelles comme des : mini-jeux sportifs, ateliers dessin, jeux de société, moments de discussions... C'est aussi un temps propice pour rencontrer les parents ou échanger avec l'équipe éducative.





Les objectifs éducatifs

Projet éducatif de la ville de Perpignan

La politique éducative de la Ville de Perpignan et de l'ensemble de ses partenaires est contractualisée par le Projet Éducatif Local. Il engage les partenaires à construire une politique éducative concertée et à y affecter les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Il s'étend sur l'ensemble du territoire de la ville en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Afin de développer une plus grande proximité des coordonnateurs du PEL entre les acteurs et les besoins du terrain.

Le Projet Éducatif local a pour mission d'œuvrer afin que tous les enfants et les jeunes se construisent et s'épanouissent dans le cadre de valeurs citoyennes. Les acteurs éducatifs s'engagent à considérer l'enfant dans sa globalité et à agir en complémentarité avec la famille, l'école, les structures et associations (culturelles, sportives...), les intervenants sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant.

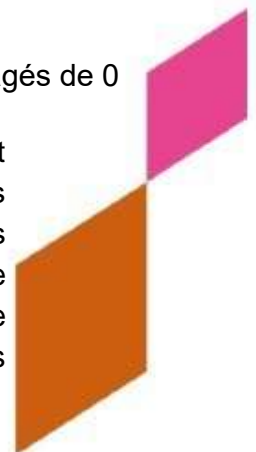
La Ville de Perpignan a depuis de nombreuses années, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes perpignanais. En effet, si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle ne peut, seule, atteindre ces objectifs. C'est pourquoi la politique éducative conduite à l'échelle de la ville s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des coéducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, Ats...) au sein d'un projet éducatif local (PEL) partenarial.

L'éducation est ici considérée dans une acceptation globale, c'est-à-dire constituée par "l'ensemble des influences d'origine et de nature diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu, ou que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent au développement de la personne". L'enjeu du PEL est donc de construire un engagement commun fondé sur des valeurs partagées (égalité, solidarité, laïcité), fondatrices de l'action éducative publique, consciente, volontaire et finalisée.

Il mobilise, à cette fin l'ensemble des acteurs institutionnels (État, collectivités territoriales, CAF, Fasild), associatifs (d'éducation populaire, d'accompagnement à la scolarité, de parents d'élèves) et des acteurs privés dans des domaines aussi divers que le loisir, l'accompagnement à la scolarité, les activités artistiques, culturelles et scientifiques ou les actions de soutien à la fonction parentale sur les différents temps de vie de l'enfant.

Le PEL propose une politique globale à l'échelle de la commune pour les enfants âgés de 0 à 16 ans.

Les orientations générales définies dans le cadre du PEL devront être déclinées et adaptées à l'échelle des lieux de vie des habitants (quartiers) et des zones d'intervention des professionnels. Un groupe de représentants de l'ensemble des acteurs s'est réuni pour élaborer ce document. Il constitue un outil de référence pour une meilleure compréhension de la démarche du PEL. Il propose un cadre qui favorisera, nous le souhaitons, le dialogue entre professionnels et avec les familles.





Les partenaires et la Ville se sont donnés des priorités pour une meilleure continuité de l'action en s'appuyant sur le partenariat éducatif :

- Diversifier les modalités d'accueil et de participation des familles aux actions éducatives.
- Expérimenter des parcours éducatifs cohérents sur les différents temps scolaires, périscolaires, extrascolaires sur l'année. Un parcours éducatif désigne la mise en place d'activités et de conditions d'accueil permettant d'accompagner l'enfant dans son développement par une possibilité d'apprentissage progressif sur une même activité.

Des objectifs, des priorités pour l'enfant et sa famille, Le Projet Éducatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- 1. Privilégier le bien-être** de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- 2. Accompagner chaque enfant** dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- 3. Participer à la construction** d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- 4. Développer les complémentarités éducatives**, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- 5. Développer les compétences transversales** de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Une possibilité de développer et de valoriser des connaissances et des compétences sur une thématique d'activité pendant une année dans le cadre des différents temps/lieux d'accueil. Une organisation entre les différents lieux d'accueil sur un même territoire de vie de l'enfant, lui permettant de bénéficier d'un accompagnement éducatif cohérent tout au long de son développement. Une articulation entre les différents lieux d'accueil de l'enfant à tous les âges.

Le Projet Éducatif Local de la ville de Perpignan constitue un programme d'actions éducatives qui repose sur des valeurs fortes :

- Lutte contre les inégalités
- Accès à la culture
- Apprentissages aux différents sports

Autant d'éléments qui permettent à l'enfant de prendre confiance en lui, de trouver sa place parmi les autres, de prendre goût à l'effort et à l'apprentissage.





Projet éducatif de Léo Lagrange

L'éducation populaire : une ambition universelle

La philosophie de l'éducation populaire prône le partage, la solidarité et la mutualisation, conditions du « faire et du vivre ensemble ». L'action éducative de Léo Lagrange est aussi innovante que nécessaire pour tous ! elle est proposée à tous les âges de la vie et permet d'aborder les relations intergénérationnelles et interculturelles de façon globale pour toujours mieux vivre ensemble. Il est indispensable de prendre en compte, dans nos pratiques éducatives, le malaise que suscite l'incompréhension du monde. C'est pour cela que notre mission est de libérer la réflexion et la parole en favorisant la confrontation des points de vue sur le monde que chacun porte en soi. C'est pour cela que nous aidons à découvrir l'origine des tensions que nous vivons en nous et avec les autres. Rendre le monde intelligible, c'est :

- Éveiller les consciences et donner à chacun l'accès à la connaissance objective
- Apprendre qu'il existe toujours une réponse humaniste aux questions et aux inquiétudes que suscite la vie en société
- Valoriser la curiosité, sans laquelle il n'y aurait ni savoir, ni intelligence
- Permettre d'abolir les différences en les expliquant, d'enrichir les échanges, d'exalter l'imagination
- Tempérer les prétentieux et faire parler les timides
- Savoir distinguer la connaissance et la croyance et accepter le primat de cette dernière

Pour comprendre et changer le monde

La défense des 6 valeurs fondamentales

L'égalité - La liberté - La fraternité - La participation de tous - La justice sociale - La laïcité

L'expérience de toutes les mixités : sociale, culturelle, générationnelle, mixité des genres

Avec ce projet éducatif, nous nous imposons un ensemble d'obligations choisies qui nous permettent à la fois d'examiner l'évolution de la société et les besoins qu'elle exprime. Plus encore, il nous permet de soutenir la population avec des approches adaptées à chacun de nos publics.

Ainsi, quels que soient les âges de la vie, nous disposons de quatre leviers d'action majeurs pour toujours plus de citoyenneté :

- Prendre le temps de grandir pour mieux s'émanciper
- Développer des capacités à penser le monde
- Avoir le droit de s'éduquer et de se former tout au long de la vie
- Avoir le droit d'être accompagné dans ses projets individuels et collectifs

L'éducation populaire est, plus que jamais, un moyen indispensable au bon fonctionnement des sociétés modernes. Reconnue par ses outils et méthodes d'apprentissage, elle permet à chacun grâce aux autres, d'acquérir sa propre autonomie, hors de tout esprit de compétition

- Développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et par-dessus tout, l'intérêt pour les autres, est le défi des équipes Léo Lagrange.





Intentions pédagogiques de l'ALAE

L'ALAE Jean Jacques Rousseau propose un service qui assure dans son fonctionnement tous les éléments de la sécurité physique, matérielle et affective. Ainsi que des activités afin que les enfants profitent du temps et des espaces pour vivre des activités adaptées à leur âge et se positionner comme acteurs de leurs temps de loisirs. Notre rôle principal est d'être à l'écoute des enfants, s'efforcer de maintenir leur plaisir comme constante quel que soit le moment de la journée ou de l'activité menée.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant. C'est pourquoi l'animateur doit être attentif et à l'écoute afin d'introduire la notion de jeu dans la vie quotidienne.

Les moyens

- Alternier les activités physiques et calmes ainsi que les moments en grand groupe et petit groupe
- Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective
- Cultiver le droit de ne rien faire
- Faire des groupes respectant la réalité d'une tranche d'âge (on pourra par contre décider de mélanger les enfants pour des activités définies, par choix pédagogique, au service d'un ou plusieurs objectifs)
- Être vigilant sur les signes de fatigue (énervement, sommeil, perte de capacités, etc.)
- Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs

Nous avons comme objectif d'aider les enfants à se construire une citoyenneté active. Nous pensons en effet que l'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble », et la possibilité de coopérer autour d'un projet ou chacun peut trouver sa place.

Notre démarche pédagogique

Notre démarche pédagogique est basée sur la transmission des savoirs et le partage des connaissances au service de l'enfant. Nous mettons en avant les compétences personnelles de chacun (que ça soit avec les enfants ou les adultes) au service des autres.

Les intentions pédagogiques de l'ALAE sont principalement orientées sur deux points :

- La transmission des valeurs et des savoirs
 - La valorisation individuelle et collective
-
- ✘ Une fois par semaine, le vendredi, un enfant de chaque groupe a la possibilité de proposer et d'animer sous la surveillance d'un adulte, une séance d'activité préalablement préparée avec l'animateur référent. Le but de cette démarche est de favoriser le savoir-faire, l'autonomie, la confiance en soi et la valorisation d'entreprendre.
 - ✘ Une fois par mois, lors des réunions hebdomadaires, un animateur propose un savoir-faire personnel au reste de l'équipe (activité sportive, culinaire, artistique...). Le but de cette démarche est de renforcer la cohésion d'équipe et permettre à l'animateur par la suite de proposer une activité différente aux enfants dont il a en charge.





L'ALAE est un lieu d'accueil éducatif et pédagogiques qui doit permettre à l'enfant de vivre en groupe. La vie en collectivité passe avant tout par le respect des règles de vie communes, le partage, l'écoute des autres, l'acceptation des différences de chacun. Elles permettent aussi d'établir un cadre et de donner des repères aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Les règles peuvent être amenées à évoluer au cours de l'année notamment au cours des moments de concertation entre enfants et animateurs. Certaines sont négociables et d'autres non. Un environnement bienveillant fournit des repères précis et sécurisants dans lequel l'enfant aura envie d'aller explorer en liberté. Les interactions bienveillantes, de soutien, d'encouragements lui donneront confiance en lui et lui ouvriront les portes de l'apprentissage et de la découverte.

Nous essayons au maximum de proposer des activités de qualité afin que chaque enfant prenne du plaisir, que cela soit dans les activités physiques ou artistiques afin de permettre à l'enfant de s'épanouir et l'amener à l'autonomie, le rendre acteur de sa pensée et de ses choix. Démontrer ainsi que l'apprentissage peut se faire d'une façon ludique et que les activités ne sont pas une fin en soi mais un support éducatif. Pour s'assurer du bon déroulement des séances d'activités, il est primordial que l'environnement dans lequel l'enfant va évoluer soit au maximum sécurisé, que cela soit physique ou affectif.

Présentations des grands axes

Intentions éducatives	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnelles	Les moyens
Permettre à l'enfant de se réaliser à son rythme	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'épanouissement et le développement personnels et au sein d'un groupe - Développer son autonomie et sa liberté de choix en le rendant acteur de ses loisirs - Respecter les rythmes individuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Regrouper les enfants par tranche d'intérêt pour les activités - Donner de l'autonomie et une liberté de choix de ses activités - Prendre en compte le rythme de chacun en s'adaptant à chaque enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités diversifiées en autonomie (coin lecture, jeux de société, dessins, ateliers manuels) - Mettre en place des forums de discussions et d'échange avec les enfants - Mettre à disposition des enfants une boîte à idées - Lui laisser la possibilité de ne rien faire
Assurer la sécurité physique et affective	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des repères clairs et instaurer des règles de vie - Permettre aux enfants d'avoir une attitude responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter et appliquer le règlement intérieur de la vie en collectivité - Proposer des temps de discussions entre enfants et animateurs - Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui et de son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Explication des règles avec les animateurs. Le négociable et le non négociable. Ces règles ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer au fil de l'année - Instaurer des temps d'échange et d'écoute (temps formels ou informels) - L'animateur doit connaître l'environnement et donner l'exemple (tenue, attitudes, langage...) - L'animateur est le référent garant de la sécurité et il doit être maître de ses activités



<p>Favoriser la socialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de trouver sa place - Apprendre à vivre en groupe et à respecter autrui 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'esprit de groupe et la mixité - Intégrer l'enfant dans des tâches courantes - Développer son esprit d'entraide et de partage à travers des activités communes - Favoriser une démarche de projet où les enfants sont parties prenantes afin de les rendre acteurs de leurs loisirs et de leur permettre de prendre place dans leur environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des activités mixtes et des rencontres entre les différents groupes sur certaines activités (grand jeux) mais également avec d'autres structures - Faire participer les enfants à l'installation, au rangement, à la mise en place des tables à la cantine... - Valoriser l'enfant, le mettre en confiance dans les activités ou lors des forums de discussions - Retour et évaluation sur les activités mises en place - Proposer des activités
<p>Privilégier la découverte et l'expérimentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer des activités nouvelles répondant à leurs besoins en favorisant l'aventure collective et l'épanouissement individuel - Privilégier l'activité comme facteur de développement et de découverte 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur l'extérieur, se développer, se dépasser et s'épanouir au sein d'un groupe - Sensibiliser et accompagner les animateurs dans la conception de projets d'activités - Favoriser l'accès à des recherches et aux temps de préparation pour les animateurs afin qu'ils proposent des animations réfléchies et de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs doivent être maîtres des activités qu'ils proposent (activités préparées, réfléchies, maîtrisées et sensibilisation des enfants au préalable) - Équipe d'animation formée à la méthodologie de projet
<p>Privilégier l'espace de jeu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'initiative des enfants dans le choix de leurs jeux afin de ne pas entraver l'enfant dans sa faculté à prendre des initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de pratiquer une activité choisie - Aménager les salles comme un espace de jeu perceptible par les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible les jeux disponibles et autorisés sur les temps d'accueil et temps libres - Présence, disponibilité et intervention d'animateurs pour veiller au bon déroulement sur tous les temps



Projets pédagogiques

Chaque année l'ALAE Jean Jacques Rousseau développe plusieurs actions en cohérence et dans la continuité avec le projet pédagogique, le projet éducatif de la mairie de Perpignan et de Léo Lagrange.

Les projets phares

- Projet échec avec un intervenant extérieur (proposition de projet par la mairie de Perpignan)
- Les mini toques (projet créatif et culinaire, proposé par le SYM et la mairie de Perpignan)
- Projet journal de l'ALAE
- Initiation aux différents sports collectifs
- Initiation au yoga et relaxation
- Projet ART (chaque année, l'équipe pédagogique étudie à travers ses œuvres le travail d'un artiste)

Les partenaires

École élémentaire Jean Jacques Rousseau

Partenaire primordial, l'ALAE est en lien direct avec l'équipe éducative puisque implantée au sein même de l'école. La communication est l'atout majeur de cette cohabitation, autant dans le suivi scolaire que dans les divers projets. Elle se matérialise par une collaboration étroite sur les événements majeurs de l'école comme la fête de fin d'année ou les différentes actions transversales

La ville de Perpignan

Partenaire important de l'ALAE. L'association Léo Lagrange est mandatée par la mairie de Perpignan pour gérer sur le terrain le périscolaire et l'extra-scolaire. La mairie est porteuse de nombreux projets transversaux culturels et sportifs.

LE SYM

Syndicat Intercommunal Scolaire et de Transport Perpignan Méditerranée.

Partenaire actif avec la mairie de projets transversaux basés sur l'alimentation et le bien-être.

LES FAMILLES

Partenaires essentiels, un appui et un soutien primordial au quotidien dans le bon fonctionnement de l'ALAE. Associer les parents à la vie de l'ALAE et leur faire une place dans nos projets de fonctionnement est une priorité. C'est pourquoi, de nombreux temps de rencontre et de convivialité pour les familles sont régulièrement proposés. L'objectif est de permettre aux parents de découvrir la vie de leur enfant sur le temps périscolaire et de connaître notre rôle éducatif. Cela se réalise en les intéressant au programme d'activités, mais aussi en leur permettant de rencontrer les animateurs ou bien encore en partageant un temps d'animation.



Rôles et missions

De l'équipe pédagogique

Rôle du directeur

Le directeur travaille en étroite collaboration avec l'organisme afin de préparer l'année scolaire dans les meilleures conditions. À partir du cadre fixé par le projet éducatif, il élabore le projet pédagogique en impliquant autant que possible l'ensemble de ses acteurs directs (animateurs, prestataires, personnel technique, etc.) et indirects (parents, autorités locales, mairie, etc.)

Le directeur est responsable de l'équipe technique et pédagogique. Il s'assure de la mise en œuvre du projet pédagogique et du suivi comptable et financier. Il est régulièrement en contact avec les familles, notamment pour le suivi sanitaire des mineurs accueillis.

Ses missions

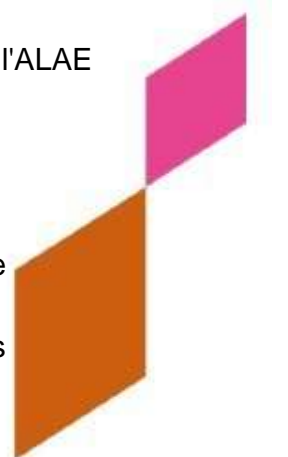
- Diriger l'accueil dans le cadre de la réglementation fixée par la DJSCS
- Traduire en actions concrètes les objectifs du service (projet éducatif du secteur)
- Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires.
- Faciliter la transition entre milieu familial et milieu scolaire

Ses fonctions

- Accueillir les familles (parents et enfants)
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants, de l'équipe et des locaux
- Gérer et encadrer une équipe d'agents d'animation et des enfants dont il a la charge
- Assurer la circulation de l'information sur la vie de l'accueil
- Gérer la structure Accueil de loisirs (financier, administratif, pédagogique)
- Représenter la commune dans le cadre des réunions institutionnelles (P.A.I, conseil d'école, réunions de partenaires, etc.)
- Expliciter le contenu du projet éducatif et les directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique

Ses tâches

- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- Coordonner les projets et les propositions d'animations
- Accueillir et informer les familles en les associant au maximum à la vie de l'ALAE
- Proposer des formations à l'équipe d'animation
- Mise en œuvre du processus d'évaluation des animateurs
- Relais régulier d'information entre l'équipe et la coordination
- Préparer et animer des réunions d'équipe (projet, évaluation, régulation...)
- Gestion des dépenses de fonctionnement en faisant participer son équipe à l'élaboration de la commande de matériel
- Représenter la structure et l'association dans les réunions institutionnelles : conseil d'école, réunions directeurs, réunions de partenariats...





Rôle de l'animateur

L'animateur est un élément fédérateur et mobilisateur pour l'enfant. Il doit faire preuve de beaucoup de dynamisme et d'énergie pour entraîner son public dans les activités prévues et susciter l'envie d'y participer. Il doit être pédagogue et savoir être à l'écoute de chacun. Il doit posséder d'excellentes capacités de communication et savoir engager un dialogue constructif. C'est un interlocuteur privilégié auprès des enfants.

Les 4 aptitudes de l'animateur

1. Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
2. Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
3. Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
4. Veiller à prévenir toute forme de discrimination, le cas échéant, apporter une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés

L'animateur doit construire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs (parents, intervenants, personnels technique, etc.) Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe. Ses missions peuvent revêtir de multiples aspects.

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus, et savoir solliciter sans forcer
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il fait part à son responsable des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes)
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc.)

Avec les parents ou la famille

- Il fait un retour aux parents sur les différents temps périscolaires de la journée de leur enfant
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées
- Il est présent aux moments de l'accueil ou du départ de l'enfant





L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise en place du projet pédagogique conduit par le directeur, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur. Il est en contact direct avec les enfants et doit veiller à leur sécurité physique, morale et affective. Pour cela, il doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Le rôle de l'animateur est d'encadrer et animer la vie quotidienne, faire respecter les règles de vie et d'être force de propositions.

L'animateur doit répondre aux besoins des mineurs tout en faisant attention à :

La sécurité physique

- Salle d'activité confortable, adaptée et sans danger
- Disposer la salle de façon fonctionnelle et en rapport à la séance
- Préparer le matériel pour optimiser au maximum le temps et empêcher de laisser les enfants seuls
- Disposer d'une trousse de secours à proximité
- Veiller à l'hygiène

La sécurité affective

- Valoriser les réalisations, accompagner et encourager la créativité
- Répondre à leurs questions, à leur curiosité
- Aider le groupe à s'organiser mais lui laisser un maximum d'autonomie
- Écouter, guider, apporter des précisions si besoin
- Être vigilant aux changements d'humeur ou de comportements

La sécurité morale

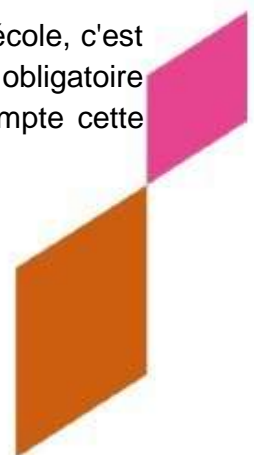
- S'assurer que chacun trouve sa place
- Veiller à ne laisser aucun enfant isolé
- Appliquer les règles et la loi
- Respect des traditions et des convictions de chacun

Rythme de l'enfant

En raison de la contrainte de temps liée au fait que les séances d'animation se déroulent sur le temps méridien et la garderie du soir, il est très important de veiller au rythme et aux besoins de l'enfant.

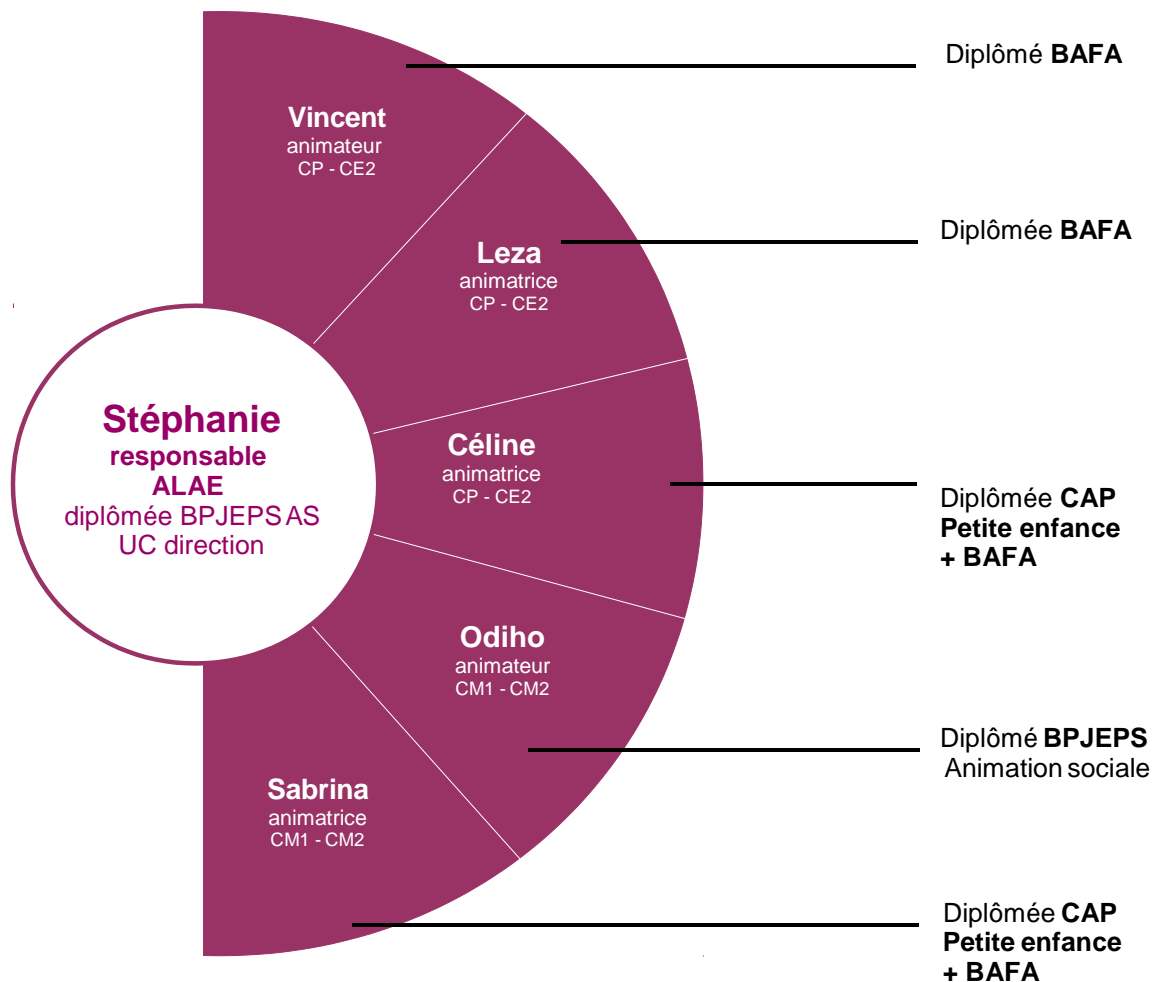
Tout au long de la journée, l'enfant doit se soumettre aux impératifs horaires de l'école, c'est pourquoi il est primordial que ces temps d'activités soient un temps ludique et non obligatoire. Il est du rôle de l'animateur de mener ses séances d'activités en prenant en compte cette contrainte.

- Observer et adapter ses séances d'activités
- Laisser la possibilité de ne rien faire
- Prendre du temps pour rêver, imaginer, créer
- Aménager un espace calme et reposant





L'équipe d'animation



Composition de l'équipe

- 1 responsable
- 5 animateurs permanents

La direction

- Stéphanie Mariaud-Chaigneaud

Les animateurs

- Sabrina Moreno
- Céline Porquet
- Leza Deledicque
- Vincent Girard
- Odiho Adimula





Le cadre

Plusieurs conditions sont nécessaires pour fonder un groupe et le faire durer : les règles de vie en font partie. Les règles explicitent les droits et les devoirs de chacun afin de garantir une organisation harmonieuse de la vie collective. Aucun groupe humain ne peut vivre sans lois. Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établis. Dès lors, l'enfant sait ce qu'il peut faire ou non. Non seulement les règles, les limites à poser aux désirs de l'enfant sont nécessaires à son développement, mais elles constituent pour lui des repères indispensables. L'enfant ne peut apprendre que si des règles existent, ce n'est pas uniquement pour brimer et entraver sa liberté, mais pour lui permettre de mieux vivre en collectivité. Un énoncé clair et tranquille de règles sécurise l'enfant.

Les attitudes que l'équipe devra privilégier :

- Définir un cadre et des règles
- Négocier, proposer, suggérer
- Respecter et créer un lien de confiance avec l'enfant
- Savoir prendre position
- Expliquer ses décisions
- Savoir s'adapter
- Être juste
- Parler avec bienveillance
- Adapter une attitude éducative cohérente au sein de l'équipe d'animation

Il existe une différence entre punition et sanction car on peut envisager la discipline sous deux angles radicalement différents : la dimension répressive qui concrétise le pouvoir sur le faible (l'enfant) : on est alors dans le registre de la punition. La dimension réparatrice qui est justifiée par des règles connues par tous (adultes et enfants) et acceptées par avance : on est alors dans le registre de la sanction.

Différences entre une sanction et une punition

La sanction	La punition
La sanction revêt avant tout un rôle éducatif, elle s'adresse à un seul individu, en fonction de son âge et du degré de gravité de ses actes. Elle porte sur des actes précis. La sanction entraîne la privation de l'exercice d'un droit et est subie par le fautif. Elle peut s'accompagner de réparations. Elle vise un objectif réel et doit être accompagnée d'une relation de suivi visant à déterminer si le comportement a évolué. La sanction ne peut pas être vécue comme injuste car elle est accessible à tous et s'applique de la même manière à chacun. C'est là que réside la différence entre punition et sanction.	La punition est l'expression d'un rapport de force dans lequel l'adulte exerce son pouvoir sur l'enfant. Elle s'exerce dans le cadre d'un pouvoir personnel et peut paraître arbitraire car elle dépend de l'individu en position de supériorité. Elles sont souvent inefficaces car elles ont tendance à être vécues non seulement comme injustifiées. Exemples : Abus de pouvoir, humiliation (corporelle, psychologique, etc.), privations (nourriture, etc.), corvées...



L'évaluation

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action et de décliner les objectifs éducatifs en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires. Il peut s'enrichir de sorties à l'extérieur en relation avec le thème mais également d'intervenants professionnels pouvant apporter leur technicité. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, si possible ouvert aux familles pour valoriser l'implication des enfants.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence des projets, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien en référence aux orientations éducatives de l'association. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation sont évalués de façon régulière notamment lors des réunions hebdomadaires de l'équipe.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du projet

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur. Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet. Par exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic (caractéristique du public, projet éducatif) ?
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique, les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

Évaluation des projets d'animations

- Évaluation et retour rapides avec l'équipe après chaque temps
- Mise en place d'une fiche de projet et d'auto évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives
- Bilan approfondis chaque semaine avec l'équipe lors des réunions

Les entretiens individuels d'évaluation

L'entretien entre un animateur et son directeur a pour but de dresser un bilan de la période écoulée et de définir les objectifs d'évolution de la période à venir. C'est une auto évaluation qui demande de se pencher sur ses propres actions sur une période de temps pour en ressortir les faits marquants. Cette rencontre est avant tout être un moment de discussion constructive. Le responsable cherchera à nouer une relation de confiance avec l'animateur. Ce moment privilégié d'échange représente une véritable démarche de progrès et permet une constante évolution des deux parties.





Enfants en situation de handicap

Modalités d'accueil

« L'intégration d'un enfant handicapé ne peut être l'affaire d'une personne, c'est obligatoirement la tâche d'une équipe » (Korff-Sausse, 1999)

L'implication de tous va permettre à l'ensemble de l'équipe pédagogique d'être capable de s'inventer ou de se réinventer et de créer de nouvelles possibilités d'accueil. Il s'agit en effet d'une mission de service public garante de la bienveillance et de la bientraitance des enfants accueillis. Dans notre volonté de rendre l'ALAE accessible au plus grand nombre et de créer une mixité sociale, l'accueil d'enfants en situation de handicap se révèle être une priorité. En effet, c'est en vivant des moments intenses, conviviaux, ludiques que les enfants apprennent à respecter les différences d'autrui et renforcent la tolérance et la solidarité.

Il est primordial que l'enfant porteur de handicap soit considéré de la même manière qu'un autre enfant. Pour cela, nous identifierons ses besoins et les contraintes avec l'équipe pédagogique afin d'aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne. L'enfant en situation de handicap doit être en capacité d'accepter les règles de vie du groupe.

Accueillir l'enfant avec ses besoins spécifiques en y apportant des réponses adaptées

Avant l'accueil

- Rencontre préalable avec les parents afin d'aborder la situation de l'enfant, son type de handicap, ses besoins, son organisation quotidienne, son traitement...
- L'objectif est de préparer au maximum l'accueil de manière à ce que l'équipe d'animation puisse travailler sereinement, anticiper tout problème lié à son handicap (signes d'alerte de fatigue...) et ainsi avoir une meilleure connaissance.
- Échanges avec l'équipe éducative afin d'assurer une continuité et une stabilité qui s'inscrivent dans la connaissance des rythmes et des habitudes propres à chaque enfant

Pendant l'accueil

- Créer des temps d'adaptation les premiers jours
- Associer les familles au bon déroulement de l'accueil de l'enfant via une possibilité pour eux d'accompagner l'enfant ponctuellement sur certaines activités
- Respecter le rythme de vie et la participation aux différentes activités (adapter les activités, répartir les groupes d'enfants...)
- Respect et suivi du traitement médical en tout temps et tout lieu ainsi que des précautions nécessaires à la vie quotidienne
- Accompagnement si nécessaire, des angoisses, inquiétudes ou questionnements...

Après l'accueil

- Bilan avec la famille sur le déroulement des différents temps de la journée
- Évaluation les partenaires impliqués dans la vie de l'enfant pour répondre à ses besoins





La place des familles

Si les accueils périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants.

Ce lien est primordial à différents égards

- Pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires
- Pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants sur tous les temps de la journée
- Pour l'équipe encadrante, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative
- Pour l'organisateur, qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles

La mise en place des moments d'échange avec les familles s'installe sur du long terme. La participation des parents se fait progressivement c'est pourquoi l'ALAE fait régulièrement appel à leurs compétences personnelles durant toute l'année scolaire sur diverses actions, comme par exemple la vente de gâteaux, le marché de Noël, le spectacle de fin d'année ou le projet des « mini toques » dont l'implication des parents est primordiale. Cette démarche permet d'instaurer une dynamique d'échange dans laquelle ils sont des partenaires actifs. Quand des parents sont en confiance, ils expriment des besoins, des attentes ainsi que des propositions d'activités. Il est arrivé que des parents soient venus sur le temps méridien assister ou animer une séance d'animation (conte, danse...). En prenant appui et en valorisant leurs savoirs faire, leur culture, leurs passions, nous créons du lien relationnel. Cette démarche permet d'éclairer les familles sur nos intentions pédagogiques et de mieux comprendre les enjeux de l'ALAE.

L'accueil périscolaire complète l'action éducative menée à l'école et dans la famille. Sa mission principale consiste à permettre à l'enfant d'y trouver des conditions nécessaires à son développement et à son épanouissement, complémentaires à celles apportées par l'école et la famille. La coéducation induit la mise en synergie de plusieurs acteurs éducatifs. La complémentarité implique que chacun ait une place clairement définie interdépendante de celle des autres. C'est l'approche de l'ensemble des intervenants qui forme un tout cohérent et complet, dans le sens où chacun a une utilité, une mission éducative.

Les enjeux de la coéducation et de la place des parents

- L'identification des problématiques individuelles des enfants et la possibilité d'y apporter une réponse adaptée.
- La possibilité de partager et de vivre avec leurs parents des temps de loisirs
- Une relation continue avec les familles
- Un accompagnement des familles à la parentalité prévient la rupture éducative, répond aux difficultés rencontrées par les parents
- Un renforcement dans les choix et les postures éducatives
- Mesurer la satisfaction des familles





Santé et protocole sanitaire

COVID 19

Infirmierie

L'ALAE dispose d'une armoire à pharmacie tenue hors de la portée des enfants et de plusieurs trousse à pharmacie à disposition de l'équipe d'animation. Les trousse de secours sont adaptées selon le nombre de personnes, le milieu environnant, les activités physiques ou sportives prévues. La trousse ne contient que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies.

À chaque sortie à l'extérieur de la structure ou séance d'activité, l'animateur référent s'assurera d'avoir avec lui une trousse à pharmacie complète et les fiches sanitaires des enfants participant ainsi que les traitements des enfants le cas échéant.

Un assistant sanitaire diplômé du PSC1 sera désigné par l'équipe de direction.

Le rôle de l'assistant sanitaire

- S'assurer le suivi sanitaire de chaque enfant,
- Vérifier avant toute utilisation d'un produit que la fiche sanitaire de liaison de l'enfant ne spécifie pas de contre-indication.
- Tenir à jour le registre d'infirmierie dès lors qu'un soin est prodigué

Si un mineur est sous traitement, les parents ou responsables légaux sont tenus de transmettre au directeur ou à l'assistant sanitaire les médicaments, dans leur boîte d'origine marquée au nom de l'enfant, et accompagnés de l'ordonnance. Les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé (sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant). Aucun traitement médicamenteux ne peut être administré hors prescription médicale.

Les Projets d'Accueil Individualisé

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs). Il concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé comme, par exemple, une pathologie chronique (asthme), une allergie, une intolérance alimentaire.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille. Il est établi en concertation avec le médecin scolaire, le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil. Le document est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement. Il est ensuite communiqué aux personnes de la communauté éducative : Ensemble des élèves et des personnes qui participent à l'action éducative dans les établissements scolaires : personnel de l'établissement (d'enseignement, de direction, technique, etc.), parents d'élèves, représentants des élèves et des parents d'élèves, et autres acteurs institutionnels concernées.



Les besoins thérapeutiques de l'enfant ou de l'adolescent sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant ou l'adolescent pour sa pathologie.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur les points suivants

- Régimes alimentaires à appliquer
- Conditions des prises de repas
- Aménagements d'horaires
- Dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent
- Activités de substitution proposées

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre. Le PAI peut aussi être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie ou en prévision d'un voyage ou d'une sortie scolaire.

Protocole sanitaire COVID 19

Mise en place des règles sanitaires sur les temps ALAE

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux. L'enseignement en présentiel est privilégié pour tous les élèves et sur l'ensemble du temps scolaire selon les modalités suivantes :

- Niveau 1 / niveau vert
- Niveau 2 / niveau jaune
- Niveau 3 / niveau orange
- Niveau 4 / niveau rouge (PERPIGNAN)

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

Fermeture des classes et contact-tracing

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

Activités physiques et sportives

Le maintien de la pratique des activités physiques et sportives est un objectif important, elles se déroulent selon les modalités suivantes :

- **Niveau 1 / niveau vert** : les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur
- **Niveau 2 / niveau jaune** : les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable, elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés.
- **Niveau 3 / niveau orange** : les activités physiques et sportives se déroulent en principe extérieur. Toutefois lorsque que la pratique en intérieur est indispensable, seules les activités de basse intensité compatibles avec le port du masque et une distanciation de 2 mètres sont autorisées.
- **Niveau 4 / niveau rouge** : les activités physiques et sportives sont maintenues en extérieur, dans le respect d'une distanciation de 2 mètres. Elles sont suspendues en intérieur.



L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Chaque enfant se lave les mains avant et après le passage à la cantine. Le lavage des mains se fait avec du savon. Des serviettes en papier jetables sont à la disposition des enfants. Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Le port du masque

Le port du masque est obligatoire que cela soit pour les enfants ou pour les personnels en intérieur.

La limitation du brassage des élèves

La journée et les activités sont organisées de manière à limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes (en particulier au moment de l'arrivée et du départ des élèves). Les déplacements sont organisés et encadrés par un adulte. Pour cette raison, l'attribution des salles d'activités et des cours de récréation est réfléchi en amont afin d'éviter tout brassage inutile.

Les règles de distanciation physique

Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe. Tous les espaces peuvent être mobilisés (bibliothèque, salles informatiques, gymnases...). Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

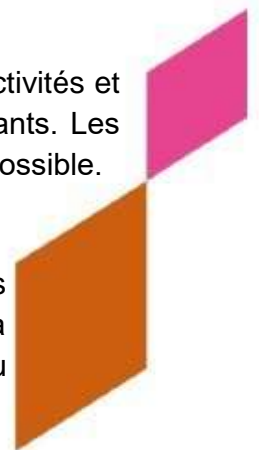
Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé deux fois par jour, le midi et le soir. Le mobilier ainsi que le matériel pédagogique sont désinfectés après chaque séance par l'animateur en charge de l'activité.

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

Une aération d'au moins 5 minutes doit avoir lieu toutes les heures. Les salles d'activités et la salle de restauration sont aérées au moins 15 minutes avant l'arrivée des enfants. Les portes donnant vers l'extérieur et les fenêtres restent ouvertes dans la mesure du possible.

La restauration scolaire

Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage. Dans la mesure du possible, les entrées et les sorties sont dissociées (voir chapitre du fonctionnement de la restauration scolaire).





Léo Lagrange

ALAE Jean Jacques Rousseau
12 rue Courteline
66000 Perpignan

Responsable ALAE
Stéphanie Mariaud
07.63.02.67.36

